



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le CCBE exprime ses inquiétudes sur la création potentielle de centres contrôlés et de plateformes de débarquement pour migrants

23/10/2018

**Le CCBE rappelle la nécessité de garantir une assistance juridique à tous les demandeurs d'asile.**

Dans le contexte des discussions actuelles au niveau de l'Union européenne sur la question migratoire et à la suite du Sommet européen de la semaine passée à Bruxelles, [le CCBE a adopté une déclaration](#) exprimant des inquiétudes sur l'éventuelle création de centres contrôlés et de plateformes de débarquement pour migrants.

Cette idée, lancée par les dirigeants de l'UE lors du Conseil européen de juin, vise à mettre en place des centres contrôlés sur le territoire de l'Union européenne ainsi que des dispositifs régionaux de débarquement dans des pays tiers, en particulier les pays d'Afrique du Nord.

Le CCBE exprime des inquiétudes à ce sujet et rappelle que la détermination de la qualité de réfugié doit impérativement s'accompagner de certaines garanties, notamment une assistance juridique pour le demandeur d'asile, conformément aux directives européennes en matière d'asile.

Or ces garanties ne sont déjà pas assurées dans les *hotspots* existants, notamment sur l'île grecque de Lesbos, où l'assistance juridique des migrants a dû être prise en charge par des initiatives bénévoles telles que l'initiative

[Les avocats européens à Lesbos](#) (ELIL), lancée par le CCBE et le barreau allemand en 2016.

Le CCBE souligne que dans l'hypothèse où de nouvelles structures seraient créées, elles devraient impérativement prévoir les moyens humains et financiers nécessaires afin de garantir une assistance juridique par des praticiens du droit diplômés à tous les demandeurs d'asile.

### À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays membres, soit plus d'un million d'avocats européens. Assurer le respect de l'état de droit, des droits de l'homme et de l'accès à la justice sont parmi les missions essentielles du CCBE.

Pour plus d'information,  
contacter Paula Garrido Ramos  
Communication et affaires publiques  
Tel : +32 (0)2 234 65 10  
e-mail : [garrido@ccbe.eu](mailto:garrido@ccbe.eu)